## LA PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE, DES PERSONNES ET DES BIENS

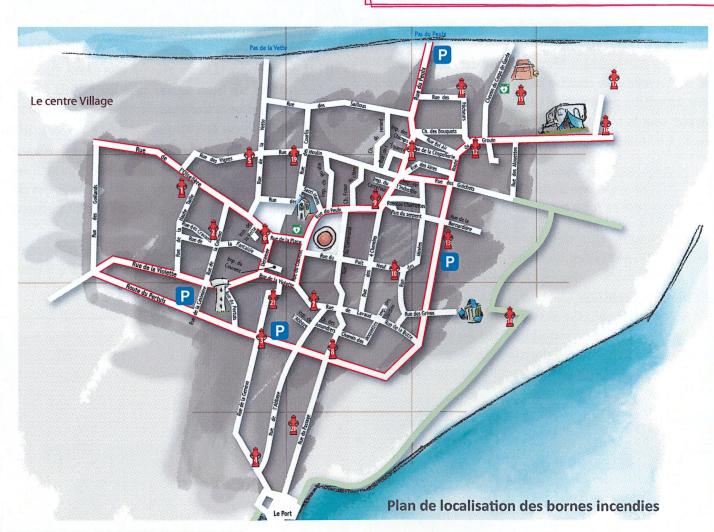
## LA DÉFENSE INCENDIE



La défense incendie est une compétence municipale. La Commune verse chaque année une contribution au SDIS (Centre Départemental d'Incendie et de Secours) d'environ 19 000 €.

Par ailleurs, la commune a fait installer et remplace régulièrement nombre de bornes incendie. L'installation d'une borne coûte environ 4 000 €. N'hésitez pas à nous signaler si vous constatiez une borne endommagée.

Il est important que chacun sache où est située la borne la plus proche de son domicile. Cette connaissance peut également faire gagner du temps aux pompiers et sauver des vies!



## **INDEX DES BORNES INCENDIES**

Champs (impasse des) / Peulx (rue du)	11
Colonie (rue de la) / Cravants (rue des)	2
Corps de Garde (chemin du)	15
Courlis (rue des) / Moulin (rue du)	19
Déchetterie	14
Déramée (rue de la) / Oiselière (rue de)	6
Genève (rue de la)	21
Genève (rue de la) / Abbaye (rue de la)	4
Grouin (route du) / Les Ilates	16
Grouin (route du) / Poudriere	12
Hand Hand Hand Hand	

Lavaud(ruede)	7
Les llates	17
Oiselière (rue de l')	1
Passage (rue du)	20
Pêcheurs(ruedes)	18
Pertuis (route du) / Bernardière (rue de la)	13
Pertuis (route du) / Genève (rue de la)	3
Pertuis (route du) / Passage (rue du)	8
Peulx (rue du) / Quatre Chemins (rue des)	9
Puits Neuf (rue du) / Minées (rue des)	10
Vignes (rue des) / Vette (rue de la)	5